

La Rectrice de l'académie de Limoges

-**VU** le Code général de la fonction publique ;

-**VU** le décret n° 2010-302 du 19 mars 2010 fixant les dispositions statutaires communes applicables aux corps des secrétaires administratifs des administrations de l'Etat et à certains corps analogues relevant du décret n° 2009-1388 du 11 novembre 2009 portant dispositions statutaires communes à divers corps de fonctionnaires de la catégorie B de la fonction publique de l'Etat ;

ARRETE

Article 1er. -Les fonctionnaires ci-après désignés sont inscrits sur la liste d'aptitude aux fonctions de SAENES au titre de l'année 2024 (8 possibilités) :

N°	NOM - Prénom	Affectation actuelle
1	LAURENCIER-SEBILLOT Nadège	Collège Calmette Limoges
2	GIERCZAK Sophie	CROUS Limoges
3	JEANNE-ROSE Alex	Collège Maurice Genevoix Couzeix
4	DUGENY Gabrielle	Lycée Limosin Limoges
5	VENTENAT Florence	Université Limoges
6	LAPRADE Véronique	Rectorat Limoges
7	VENTENAT Guillaume	Rectorat Limoges
8	BOUYGE Sophie	LEA EREA Meymac
	<u>Liste complémentaire</u>	
1	COUSTY Marie Christine	Collège Guy Maupassant Limoges
2	GAUTHIER Sandrine	Collège J Monnet Bénévent-l'Abbaye
3	VEILLAT Isabelle	Collège J CHIRAC Meymac

Article 2.- Le Secrétaire Général de l'Académie est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à LIMOGES, le 13 juin 2024

Pour la rectrice et par délégation
Le secrétaire général d'académie



Ivan GUILBAULT